

Le mot de l'Echevin des Finances



Extrait du bulletin communal de mars 2005

Le Conseil communal a approuvé le budget 2005 fin décembre pour qu'il soit opérationnel dès le 2 janvier.

Comme il a déjà été rappelé de nombreuses fois, le budget est divisé en deux parties, **l'ordinaire** qui sert à la vie courante de la commune et **l'extraordinaire** qui sert à payer les gros travaux, les achats de gros matériels et les achats de biens immobiliers.

Commençons par **l'extraordinaire**.

Ce budget est en équilibre, sans recours à l'emprunt. L'argent vient de subventions (de 50 à 100 % selon les cas), de la vente de terrains à bâtir (25.000 €) et de terrains forestiers à la Région wallonne à Bardonwez (25.000 €). Comme chaque année, un prélèvement sur les réserves apporte le reste de l'argent nécessaire. Ces réserves sont les économies réalisées dans le budget ordinaire.

Les subventions très fortes expliquent les multiples travaux de ces derniers temps. La partie à charge de la commune est prévue dans le budget sans le moindre endettement. Il s'agit des places de Beffe et de Marcourt, de la maison de village à Devantave, de l'église de Marcouray, du corps de logis «Schérès», de voiries agricoles (4e phase), de voiries communales et d'égouttage, du clocher de l'église de Marcourt, de la maison de l'enfance, pour ne citer que les plus grosses réalisations dont certaines ont débuté en 2004.

On peut se poser des questions sur la réserve face à tant de travaux. Voici quelques informations tirées des budgets (les centimes sont arrondis à l'euro) :

Réserve au 31 décembre 2001 :	2.035.890 €
Réserve au 31 décembre 2002 :	1.212.667 €
Réserve au 31 décembre 2003 :	1.146.125 €
Réserve au 31 décembre 2004 :	1.337.709 € + 313.000 € = 1.650.709 € (provisoire)
Réserve au 31 décembre 2005 :	533.235 € + 626.000 € = 1.159.235 € (estimation)

Pour fin 2005, il s'agit d'une estimation en fonction des dépenses prévues dans le budget de 2005. D'autre part, pour les années 2004 et 2005, en plus de la réserve habituelle, une réserve spéciale (313.000 portée à 626.000) est constituée pour l'aménagement de la ferme Schérès et la salle de Chéoux. Jusqu'à fin 2003, les chiffres sont définitifs. Pour 2004, ils sont encore provisoires puisque le bilan de 2004 n'a pas encore été présenté, ce qui est normal. Pour 2005, il s'agit d'une première estimation figurant au budget.

Continuons par **l'ordinaire**.

Depuis 2002, les prévisions de dépenses, en début d'année, dépassaient de plus en plus les recettes. Ainsi, en 2004, le déficit de départ atteignait 81.893,63 €.

Heureusement, en fin d'année, l'argent prévu pour chaque service n'était pas épuisé, si bien que le résultat final redevenait positif.

Pour le budget 2005, le budget initial est redressé grâce à un frein mis à certaines dépenses, là où c'est possible. En effet, les dépenses envisagées ne dépassent plus les recettes que de 8.807,07 €. Nous espérons qu'un boni se dégagera encore en fin d'année.

Il y a de très bonnes nouvelles, comme par exemple, le déficit du service des déchets qui diminue, ou le Fonds des communes, une source essentielle de recettes, qui s'est remis à augmenter ces deux dernières années. L'estimation pour 2005 est le montant annoncé, le

Fonds des communes pour 2001 :	670.654 €
Fonds des communes pour 2002 :	663.151 €
Fonds des communes pour 2003 :	664.921 €
Fonds des communes pour 2004 :	712.174 €
Estimation pour 2005 :	708.103 €

D'autres nouvelles sont moins bonnes. C'est le cas avec l'augmentation des frais de personnel et les charges de plus en plus lourdes du C.P.A.S. face au manque de ressources d'un nombre croissant de concitoyens.

Le service des pompiers est également plus coûteux depuis 2002 :

pour 2002 :	64.055,44 €
pour 2003 :	73.574,35 €
pour 2004 :	93.884,23 €

Pour 2005, notre participation est provisoirement de 95.000 €, mais il faudra probablement l'accroître pour faire face au renouvellement d'une partie des véhicules et à l'engagement de pompiers professionnels à la place des volontaires.

On peut rêver à une bonne vente de bois en octobre, mais il ne faut pas espérer récolter plus de 400.000 € comme en 2004. Le budget qui ne prévoit que 225.000 € de recettes de bois en 2005, est malgré cela en équilibre.

Une autre nouvelle reste bonne depuis très longtemps, c'est la diminution des charges des dettes anciennes auxquelles il faut ajouter les charges liées à l'extension de l'école. Comme cela a déjà été souvent écrit, les emprunts pour l'école ne coûtent que 1,25 %. A ce taux, il est intéressant d'emprunter puisque le placement de la réserve rapporte davantage.

Voici l'évolution des charges annuelles totales des emprunts anciens ou pour l'école :

pour 2001 :	200.504 €	La diminution des charges de la dette permet de faire face aux dépenses croissantes du fonctionnement des services communaux sans augmenter le pourcentage de l'impôt sur les revenus et les biens immobiliers.
pour 2002 :	200.930 €	
pour 2003 :	192.806 €	
pour 2004 :	139.857 €	
pour 2005 :	118.139 €	

Le prix de l'eau et celui des déchets ne sont pas des impôts. Les recettes doivent s'approcher des dépenses selon les directives gouvernementales.

Voilà un petit aperçu de la situation. Les services offerts à la population peuvent donc être maintenus et même améliorés.

La situation financière de votre commune est donc assez confortable mais cela ne signifie pas qu'il faut dépenser. En effet, le coût des hôpitaux pourrait devenir préoccupant. Pour bien gouverner il faut prévoir et se préparer.

François GRANVILLE.